

Guide de randonnée

Sentier découverte

La plaine inondable de la Saône autour de Boz

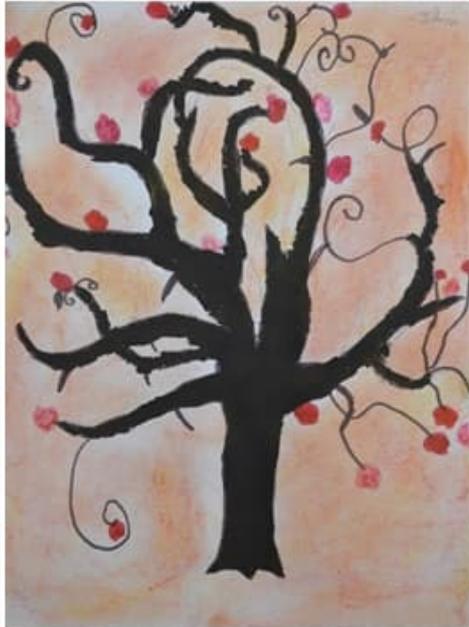
Canton de Pont-de-Vaux
Ain

Aquarelle de Dominique Mansion



RhôneAlpes.fr





SENTIER DECOUVERTE

CRÉÉ PAR L'ÉCOLE DE BOZ

Bienvenue



Fritillaire pintade

Bienvenue sur le sentier découverte de la commune de Boz. Ce guide va vous accompagner tout au long de votre promenade. Il vous permettra de découvrir les richesses écologiques du sentier et les aménagements de ce milieu par l'homme.

Le sentier est situé en plein cœur d'une ZNIEFF, Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique, de type 1 et 2. Cette zone créée à l'initiative du ministère de l'Environnement a pour but de faire l'inventaire des espèces animales et végétales rares ou menacées telles que la fritillaire pintade, le râle des genêts, le courlis cendré afin de pouvoir suivre l'évolution des populations dans le temps.

Ce travail a été réalisé, par les élèves et les enseignants de CM1 et CM2 de l'école de Boz, dans le cadre d'un projet : « A l'école de la forêt ».

L'école a bénéficié de l'aide de différents partenaires et intervenants : ONF, FRAPNA, association Cardamine, Maison de l'eau et de la nature de Pont-de-Vaux, centre Eden, EPTB Saône&Doubs, du soutien de la municipalité de Boz et de témoignages d'habitants du village.

Le départ du sentier a lieu face à la mairie de Boz. Il est accessible à pied, à cheval, à vélo, les engins à moteur étant formellement interdits. La boucle mesure environ 12 km mais peut être réduite à 8 km en prenant un raccourci (voir carte).

Bonne balade !

Quelques recommandations

N'abandonnez pas vos débris.

Pensez à refermer les barrières.

Ne cueillez pas et ne piétinez pas les plantes protégées.



Courlis cendré



Râle des genêts

Sommaire :

- Le sentier étape par étape
- Points remarquables
- La Saône et ses crues
- La prairie inondable
- Les arbres
- Les plantes et les fleurs
- Les insectes et autres invertébrés
- Les oiseaux
- Activités nature
- Carnet d'observation
- Prolonger la découverte

N'oubliez pas de vous munir de chaussures de marche, de petits encas, d'eau, d'un crayon à papier pour vos observations, d'une paire de jumelles, d'une loupe...

En route pour l'aventure...

1 Départ de la mairie de Boz, située à environ 180 mètres d'altitude par rapport à la mer. Vous pouvez garer votre véhicule sur le parking. Prenez la direction du Port Celet.

L'usine de traitement des eaux se trouve sur votre droite. Reportez-vous à la page 4 pour découvrir le cycle de l'eau domestique.

Continuez en direction du Port Celet. Vous pouvez apercevoir les lagunes de Boz. Si vous ne l'avez pas encore fait, regardez la page 4.

Vous allez découvrir tout au long du sentier des arbres aux troncs très étranges. Soyez attentif et rendez-vous à la page 7.

2 Prenez le premier sentier à gauche après les lagunes. Au panneau Grevières, prenez la direction Besson. Pour tout savoir sur l'alignement d'arbres visible à cet endroit, allez voir la page 10.

Tout au long du sentier, vous allez croiser différents arbres. Entraînez-vous à les reconnaître à l'aide de la clé de détermination de la page 11.



Sur votre gauche, vous allez apercevoir la Jutane qui se déverse dans l'étang des Frettes, en provoquant petit à petit son ensablement. Allez lire la page 5.

3 Prenez le sentier à droite, à la prochaine intersection. Observez les vieux troncs des chênes dont les trous font de superbes abris pour toutes sortes d'animaux.

Au poteau « Etang des Frettes », prenez le sentier à gauche en passant sur le petit pont. Vous pouvez soit continuer tout droit pour faire la boucle en direction d'Asnières, soit prendre à droite. Si vous prenez le raccourci, rendez-vous directement au paragraphe 5.

Vous êtes dans le lit majeur de la Saône. Lisez la page 8.

Le sentier longe une haie, vous voici au cœur du bocage. Pour connaître l'intérêt écologique de ce milieu, rendez-vous à la page 6.



4 Arrivé à la route, prenez à droite. Vous allez longer cette route sur quelques centaines de mètres, prudence...Après la ligne à haute tension, dans le virage, prenez le sentier le plus à droite.



Si vous vous baladez au printemps, vous aurez la chance de voir les champs fleuris de cardamines, fritillaires pintades, fleurs de coucou.... Lisez les pages 12-13 pour les découvrir.

Le sentier n'est pas balisé. Il est donc nécessaire de vous reporter aux indications du guide et à la carte.

Vous allez bientôt apercevoir de drôles de petites maisons. Ce sont les points de captage d'eau de la nappe alluviale de la Saône. Lisez la page 4.

Après les puits, à l'intersection, continuez tout droit.

Pensez à suivre votre trajet sur la carte pour être certain de ne pas vous perdre. Aidez-vous des numéros.

5 Si vous avez pris le raccourci, prenez à droite en direction du Port Celet.

Le sentier longe les méandres de la Jutane jusqu'à une vanne. Celle-ci joue un rôle hydraulique et écologique important, découvrez-le à la page 9.

Passez sur la vanne et profitez d'une pause en bord de Saône pour découvrir le Port Celet en page 5.



6 Remontez la route du Port Celet et prenez la direction « Etang des Frettes ». Empruntez le passage canadien à gauche, avant le premier petit pont, pour rentrer dans la prairie. Allez tout droit en direction des barrières métalliques, sans franchir la digue.

7 Empruntez le sentier. Vous êtes sur le territoire du courlis cendré, tendez l'oreille pour le localiser. Vous aurez certainement l'occasion d'apercevoir de nombreux autres oiseaux. Saurez-vous les reconnaître à l'aide des pages 16 à 18 ?



Vous pouvez apercevoir dans les haies de nombreux arbres têtards. Partez à la découverte de la cicadelle et d'autres petites bêtes, lisez les pages 14 -15.

Arrivé aux Fousses, prenez à droite en direction de Reysouze, les Luées.

Vous allez passer sur le pont de la Nieuse. Lors des crues, les chasseurs rejoignent en barque leurs cabanes.

Continuez sur cette route et prenez le premier sentier à gauche. Vous allez rencontrer de drôles de panneaux jaunes. Pour savoir ce qu'ils signalent, allez à la page 7.

8 Vous rejoignez la route. Prenez à droite. Vous allez passer devant de superbes saules têtards au tronc creux. A l'intersection, prenez le chemin à droite. Poteau des Luées en direction de Boz.



9 Arrivé à la route, prenez à gauche puis tout droit jusqu'à la station de traitement des eaux. Remontez à gauche jusqu'à la mairie de Boz. Vous êtes arrivé !

A bientôt

Le cycle de l'eau domestique

Les puits de captage

Les trois puits de captage d'eau dans la nappe alluviale de la Saône, situés sur la commune d'Asnières, permettent d'alimenter en eau potable 25 communes soit 16 000 habitants. La pollution des sols en surface peut avoir de lourdes conséquences pour le milieu naturel mais également pour l'eau destinée à la consommation. Une haie végétale constitue le périmètre de protection du captage.



Le traitement des eaux



Depuis 1962, l'eau est traitée sur la commune de Boz, à raison de 300 m³ par heure, soit 300 000 litres toutes les heures.

L'eau de la Saône est riche en fer, qui est en partie retiré lors de sa filtration. L'eau rouge qui s'écoule dans les fossés de Boz provient du nettoyage des filtres de l'usine de traitement des eaux.

L'eau, une fois traitée, est envoyée dans trois châteaux d'eau sur Chevroux, Saint Bénigne et Courtes puis distribuée par un réseau de canalisations de 481 km !



La lagune



Ce sont les eaux usées qui vont dans la lagune en passant par les égouts. Les eaux pluviales partent dans des chéneaux et rejoignent les fossés. La lagune fonctionne grâce à l'action de bactéries qui assainissent l'eau.

Le sol de la lagune est recouvert d'une couche d'argile pour que les eaux usées ne s'infiltrent pas dans le sable. Une fois passée dans les deux bassins,

l'eau assainie part au fossé qui se jette ensuite dans la Saône.

Les ragondins nuisent au fonctionnement de la lagune car ils percent la couche d'argile.

La lagune doit être nettoyée en moyenne tous les 10 ans.

Il n'y a pas de lagune dans toutes les communes, par exemple à Pont-de-Vaux, il y a une station d'épuration.

Il ne faut pas vider quel produit dans son évier, au risque de générer une pollution et de détruire les micro-organismes de la lagune.

Traverser la Saône



Pour traverser la Saône, les habitants de Boz, les burrhins, ne faisaient pas le détour par le pont de Fleurville ou de Saint Laurent. Le passeur, dont la maison du Port Celet domine la rivière et ses crues, assurait la traversée sur un radeau plat, « la plate » guidée par un câble métallique, « la traillé », attaché au tronc d'un frêne.

La plate transportait passagers, animaux et voitures. Le tronc du vieux frêne a depuis gobé la « traillé », une chaîne et le poteau de clôture. Regardez bien... Retrouvez sur le site de la Hulotte d'autres arbres gobeurs, avaleurs, engloutisseurs.

http://www.lahulotte.fr/expo_arbres_sommaire.php

Une des deux maisons est un ancien restaurant. La navigation de l'époque rendait nécessaire cette installation et les gens appréciaient de manger en bord de Saône.



Un peu d'histoire...

Au Port Celet, les archéologues ont trouvé, dans le sol, des silex et des ossements datant de l'âge du bronze. A l'époque gallo-romaine, ce site fut sans doute très fréquenté et les habitations nombreuses : on a retrouvé dans les berges des poteries romaines, des médailles et une petite tête de bronze. Il s'agit également d'un ancien passage à gué.



La Jutane et l'étang des Frettes



L'Étang des Frettes est une retenue d'eau sur la Jutane. Elle servait autrefois au rouissage du chanvre. Le rouissage consiste à faire macérer le chanvre dans l'eau pendant plusieurs jours pour faciliter la séparation de l'écorce filamenteuse d'avec la tige, qui servait à fabriquer de la corde. Cette activité polluait l'eau.



La Jutane se jette dans la Saône au Port Celet.

Le bocage

Le bocage est un paysage, créé par l'homme, où les champs et les prairies sont entourés de haies. Il est menacé de destruction par l'agriculture intensive (arrachage des haies, transformation des prairies en cultures) et la plantation de peupliers.



Vue du ciel de la commune de Boz - Prairie inondée lors de la crue de 2001

La haie

La haie ne sert pas qu'à clôturer ou délimiter un territoire.

La haie est vivante et abrite toutes sortes d'êtres vivants. Elle attire les insectes pollinisateurs et les oiseaux qui sont d'excellents insecticides naturels. Elle est un « corridor écologique », une zone de refuge, qui permet à de nombreux petits animaux de se protéger des prédateurs et de trouver de l'ombre. Elle est également le lieu idéal pour faire son nid et trouver de la nourriture.



La haie garde précieusement la terre lorsque l'eau ruisselle par temps de pluie. C'est aussi un « filtre anti-pollution » qui peut retenir les produits de traitement des champs, notamment les pesticides.

Elle protège les cultures du vent qui couche les plantations et dessèche le sol.

Malgré tous les services que la haie rend, les hommes l'ont fait disparaître petit à petit pour agrandir les champs et faire passer les tracteurs. Depuis quelques années, des haies sont à nouveau replantées.

Les arbres têtards ou « tronches »...

Ils se reconnaissent avec leur tronc épais, leur grosse tête et leurs nombreuses branches fines et droites qui se développent à partir du sommet : la couronne.

La plupart des arbres têtards rencontrés le long du sentier sont des frênes ou des saules.

Ils doivent leur forme à une taille régulière pratiquée par les hommes : cette technique d'entretien s'appelle l'émondage ou étêtage.



Largement pratiquée à une époque pour se fournir en bois, elle est moins utilisée aujourd'hui, mais on peut encore voir de nombreux arbres émondés en têtards.

L'osier tiré des jeunes branches servait en vannerie à fabriquer toutes sortes de paniers, nasses pour la pêche, cordes, cages à oiseaux...

Leur tronc se creuse en vieillissant mais l'arbre reste toujours bien vivant. Il abrite alors une foule d'insectes mangeurs de bois, de nombreux oiseaux s'y réfugient ou y nichent (la Chouette chevêche, les mésanges, le troglodyte, les pics...) et les Chauve-souris empruntent régulièrement les fissures et cavités des troncs noueux. Enfin, des plantes parviennent même à y pousser, profitant de l'accumulation de l'humus transformé par les insectes.

Les cultures

La plupart des parcelles sont consacrées à la prairie pour récolter le foin qui servira à nourrir les vaches durant l'hiver. La culture du maïs a fait son apparition dans la prairie dans les années 1980. Elle reste limitée par les inondations et la réglementation. Le maraîchage (culture des légumes) se fait surtout en zone non inondable.

Les eaux des crues suffisent en général à enrichir les sols et les agriculteurs n'ont pas recours à la fertilisation artificielle.

Si les champs n'étaient pas labourés, si les prairies n'étaient pas fauchées ou mises en pâture, la forêt envahirait tout. La prairie disparaîtrait et avec elle la flore et la faune rares, spécifiques.

Une conduite de gaz dans la prairie

Ces marques jaunes et échelles servent à repérer et signaler la conduite de gaz qui a été mise en place en 2011 sur la commune. Ce réseau traverse la France du Nord au Sud. Le gaz est stocké dans le sous-sol de la commune d'Étrez, à l'intérieur de cavités laissées, par l'homme, après l'extraction du sel.

Étrez se situe à une trentaine de kilomètres d'ici.



La Saône



La Saône prend sa source dans les Vosges, à Vioménil, à 405 mètres d'altitude. Elle est longue de 482 km. Au Port Celet, nous sommes au point kilométrique 92 (PK), ce qui signifie que nous sommes à 92 km de sa confluence avec le Rhône.

Elle a été rendue navigable par l'installation de barrages et le creusement d'un chenal.

La Saône est caractérisée par une pente très faible : 5 cm au kilomètre entre Verdun-sur-Doubs et Lyon, c'est pour cela que son courant est très lent, en dehors des périodes de crue.

En 1879, l'hiver était si froid que la Saône fut recouverte d'une couche de glace mesurant 40 à 45 cm d'épaisseur. Un patineur a même parcouru les 30 km séparant Mâcon de Tournus, sur la Saône gelée, en 1911.

Crues et inondations



Hors période de crue, la Saône emprunte comme toute rivière son lit mineur circulant sans débordement entre ses berges habituelles. La zone de vallée occupée par le cours de l'eau en période d'inondation constitue son lit majeur.

La Saône est alimentée par le Doubs et par de nombreux affluents dont la Reyssouze et la Seille. Quelques-uns de ses affluents proviennent du Jura et peuvent gonfler ses eaux lors de la fonte des neiges mais c'est principalement la pluie qui provoque les crues.

La crue est l'augmentation du débit des eaux. Il ne faut pas la confondre avec l'inondation qui est l'envahissement des terres par l'eau. Les crues de la Saône inondent le plus souvent la prairie et beaucoup plus rarement les villages. Les crues sont bénéfiques : fertilisation des sols par le limon, maintien des zones humides... mais elles ont aussi des impacts sur l'activité de l'homme.

Le site vigicrues.gouv.fr permet de suivre les hauteurs et débits de la Saône



En temps normal, la Saône est à la côte 1,50 mètres sur l'échelle de mesure de Mâcon : ce niveau est maintenu par le barrage de Dracé. Sans barrage, la Saône ressemblerait à la Loire, comme en témoigne cette vue ancienne de Mâcon. En 1840, la rivière a dépassé la côte de 8 m et a approché les 7 m en 1955. Les grandes inondations récentes ont dépassé les 6 m (1981, 1982, 1983 et 2001)

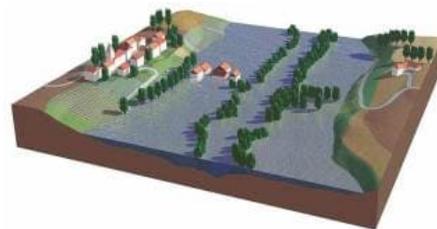
Les différents écoulements de la Saône

La nappe alluviale : il y a dans le village de nombreux puits.

Le lit majeur de la Saône : En 1955, la Saône est montée à 175 m, c'est-à-dire à la hauteur des lagunes devant lesquelles vous êtes passé,

Le lit mineur de la Saône : là où elle est tout le temps,

Le chenal creusé en son milieu pour le passage des bateaux : 50 mètres de large et 3,5 m de profond. (entre les balises vertes et rouges).



Une prairie inondable créée par l'homme

A l'origine, la prairie n'existait pas. A sa place se trouvait une forêt humide, marécageuse, composée d'aulnes, de saules, de frênes et d'ormes.

Les hommes l'ont peu à peu défrichée et asséchée. Ils l'ont aménagée : fossés, digues, vannes pour en faire une zone exploitable en agriculture : une prairie pour le fourrage et un pâturage pour le bétail après la fauche.



Certains agriculteurs fauchent tardivement leur champ à la mi-juillet pour que les oiseaux aient le temps de se reproduire et que les jeunes puissent s'envoler. Ils fauchent du centre vers l'extérieur pour permettre aux oiseaux de s'échapper, notamment le râle des genêts et le courlis cendré.

Les casiers d'inondation



La digue a bien joué son rôle.

Un rôle hydraulique et écologique important.

Les hommes ont tenté de concilier les avantages que pouvaient apporter les crues de la Saône et les inconvénients que représentaient les inondations.

Une fois inondée sous 1 à 2 mètres d'eau, la totalité des casiers de la Vallée peut constituer un stockage de près de deux milliards de mètres cubes d'eau !

Construit en 1936, le casier d'inondation de Pont-de-Vaux à Feillens comprend 17 km de digue, ayant pour rôle de protéger les terres agricoles et les prairies pour des inondations faibles (fréquence de 1 à 2 ans). Les vannes servent à laisser entrer l'eau en hiver ou lorsque les crues sont fortes et à l'inverse, elles permettent la vidange du casier après une crue.

Les enjeux présents sur les casiers sont variés : habitations, milieux naturels, activités agricoles, captages d'eau potable...

Au cours de votre balade, vous allez rencontrer de nombreux arbres. Les connaissez-vous ? Utilisez la clé de détermination pour les reconnaître.



Aulne : On le trouve sur les berges de la Saône, il est un des arbres de la ripisylve. Son bois imputrescible servait à confectionner des drains.

Les arbres qui poussent naturellement sur les berges de la rivière forment la ripisylve.



Bouleau : Il est facile à reconnaître à son écorce blanche. Sa sève donne une boisson rafraichissante.



Charme : Son bois est très dur. Comme il se taille bien, on le plante pour former des haies qui portent le nom de charmillles.



Chêne : Il existe plusieurs centaines d'espèces de chênes dans le monde. Il y a beaucoup de plantations de chênes rouges d'Amérique dans notre secteur afin de produire du bois pour la menuiserie.

Erable : Cet arbre pousse rapidement. Les paysans l'utilisaient pour se chauffer, fabriquer des objets ou nourrir le bétail. Son fruit s'appelle la samare. Il ressemble à un hélicoptère.



Frêne : Son feuillage était utilisé autrefois à la place du foin pour nourrir les bestiaux l'hiver. Son bois à la fois élastique et dur convient bien à la fabrication des manches d'outils.



Orme : Une maladie, la graphiose, a entraîné une disparition importante de cet arbre et continue de les décimer avant qu'ils n'atteignent la taille adulte.

Les frênes et saules sont souvent taillés en têtard.



Saule : Cet arbre, à croissance très rapide, se bouture très facilement. C'est un petit insecte, la cicadelle qui le fait pleurer... La substance active de l'aspirine (acide acétylsalicylique) est extraite de l'écorce du saule. Mâcher un morceau de bois calme les maux de tête.



Robinier faux-acacia : Il fait partie de la famille des haricots et du petit pois. On le reconnaît à ses épines et à sa feuille. La plupart des piquets de clôture sont en robinier.

Les peupleraies

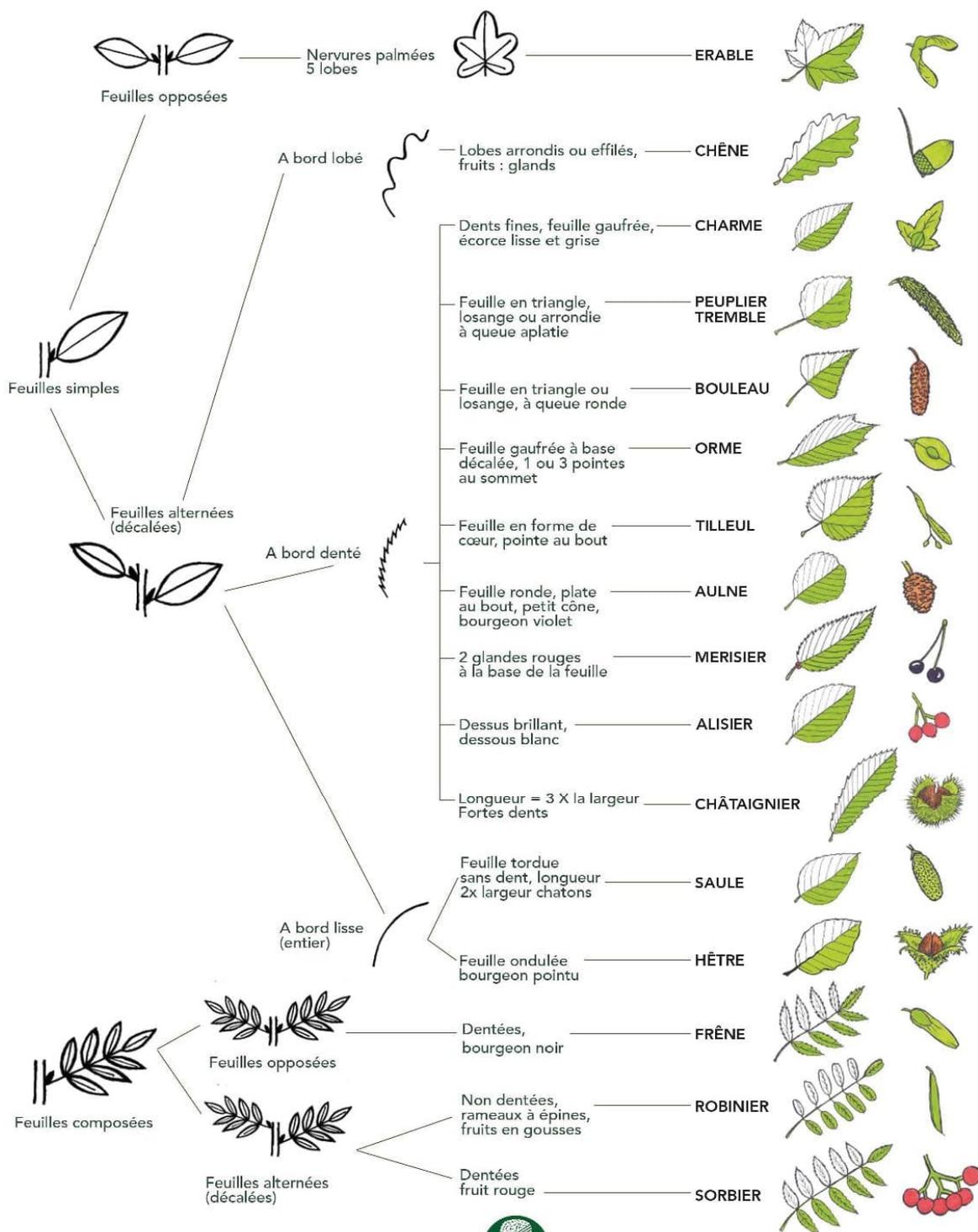
Il y a de nombreuses peupleraies en Val de Saône. Ces futaies régulières sont obtenues par bouturage : on coupe un scion que l'on enterre à près d'un mètre de profondeur pour permettre un bon enracinement.

Le peuplier pousse vite en milieu humide et son bois tendre est utilisé pour fabriquer des cagettes, des palettes, du papier, des allumettes...





CLÉ SIMPLIFIÉE DE DÉTERMINATION DES FEUILLUS



Une autre clé de détermination sur Internet : <http://www.visoflora.com>

Une grande diversité...

Il est possible de trouver, dans la plaine inondable, jusqu'à 400 espèces de fleurs dont 10 % sont protégées pour leur rareté. C'est le cas de la Gratiolle officinale, de la Fritillaire pintade et d'orchidées.



Le bouton d'or ou Renoncule âcre abonde dans les pâturages mais les bêtes n'aiment pas son goût acre. Il est toxique.

La cardamine est une jolie fleur rose-mauve qui ressemble à la cressonnette. Elle peut être utilisée pour agrémenter une salade.



La carotte sauvage a de petites fleurs blanches réunies en ombelles avec une fleur centrale noire/violette. Les graines peuvent être ajoutées dans une salade. A ne pas confondre avec la ciguë qui est toxique !

L'Euphorbe érule a une tige épaisse qui contient un suc laiteux. En coupant une tige, ce suc coule. Elle est une menace pour la biodiversité de la prairie et, de part sa toxicité, elle peut rendre le foin impropre pour l'élevage. Cette plante invasive fait l'objet d'une lutte biologique.



Attention à ne pas confondre avec l'Euphorbe des marais, beaucoup plus grande, qui est une plante protégée au niveau régional.

Les fruits roses et orange du fusain sont vénéneux. Le bois du fusain transformé en charbon est utilisé pour fabriquer des crayons à dessiner.



La Fritillaire pintade est protégée au niveau régional. Cette « tulipe à damier » mime dans les prairies le dos des pintades en pâture, d'où son nom. Elle fleurit entre mars et mai.

Ne cueillez pas, ne déterrez pas la Fritillaire pintade. Elle est protégée et ne se conserverait pas longtemps.

On trouve la Gratiolle officinale dans les fossés de la prairie. Cette plante rare, protégée au niveau national, possède des propriétés médicinales.





Le gui se nourrit grâce à la sève brute de l'arbre. Sa sève est très collante et a servi à faire les premières glus. On l'aperçoit facilement dans les peupliers.



Les iris se trouvent le long des fossés de la prairie. Leurs feuilles plates se confondent facilement avec celles de la massette. Des larves escaladent souvent les iris pour se métamorphoser en libellules.

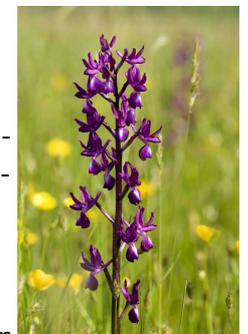


Le lychnis est un œillet des prés. On l'appelle aussi fleur de coucou car sa période de floraison correspond au moment où le coucou commence à chanter.

La Menthe aquatique vit dans les fossés de la prairie. On la retrouve aussi en bordure de l'étang des Frettes. Il suffit de froisser une de ses feuilles pour la reconnaître à l'odeur. On peut en faire des tisanes.



Le nénuphar se développe à la surface des eaux calmes. Sa tige est fixée sur le fond de la mare. Ses fleurs ressemblent à de gros boutons d'or.



L'Orchis à fleurs lâches fleurit en mai. Bien que protégée au niveau régional, elle est menacée par la cueillette, la culture du maïs et les peupleraies.



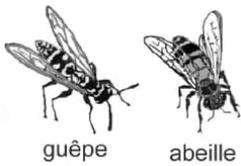
Du temps des druides, le plantain était utilisé pour soigner 24 maladies. Entre autre, ses feuilles calment les piqûres d'orties et d'insectes.

Les fleurs du trèfle sont riches en nectar et se mangent telles quelles ou s'ajoutent aux salades. Le trèfle fixe l'azote et enrichit donc le sol.



Dans le département de l'Ain, les prairies inondables du Val de Saône constituent un site naturel protégé, classé ZNIEFF de type I et Natura 2000 sur les communes de Sermoyer, Arbigny, Asnières-sur-Saône, Boz, Cormoranche-sur-Saône, Crottet, Feillens, Pont-de-Vaux et Replonges.

Les prairies et les haies regorgent d'insectes et autres invertébrés de toutes sortes. Découvrez ce monde caché : à l'abri des herbes folles, le long des piquets de clôture, sous les pierres, au pied des arbres...



guêpe abeille

La majorité des abeilles ne produit pas de miel. Il y a des abeilles domestiques, sauvages, solitaires ou bien sociales. Les guêpes sont d'excellentes chasseuses de mouches.

L'ichneumon est une petite guêpe qui pond ses œufs dans les chenilles. Les larves se développent en « dévorant leur proie vivante de l'intérieur », tout en respectant leurs organes vitaux jusqu'à leur sortie.



La cétoine dorée se délecte du nectar des fleurs, de fruits mûrs et de sève qui suinte des arbres. C'est un pollinisateur.

La larve de la cicadelle pique les feuilles et les bourgeons des végétaux pour en prélever la sève. Elle secrète une sorte de bave mousseuse, appelée "crachat de coucou", qui la protège des prédateurs.



Cloporte
(14 pattes)

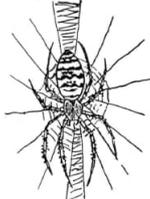
Le seul crustacé terrestre est le cloporte. Il se transforme en une boule lorsqu'il est dérangé.

Les araignées

(8 pattes, 2 crochets et le corps en 2 parties)

Epeire lobée

Epeire fasciée



Dans la grande famille des araignées, il y a les épeires. Elles injectent dans le corps de leurs proies leur salive. Elles aspirent alors le contenu liquéfié.

Les faucheux ou opilions ne sont pas des araignées et contrairement à elles qui ne consomment que le produit de leur chasse, les opilions peuvent se nourrir de cadavres d'insectes et d'autres petits animaux.

Les faucheux (opilions)
(8 pattes, pas de crochets et le corps en 1 partie)



Faucheu à pattes courtes

Faucheu



Tout le monde le connaît sous le nom de perce-oreille car les pinces du mâle ressemblent à la pince utilisée par les bijoutiers pour percer les oreilles. Son nom est forficule.

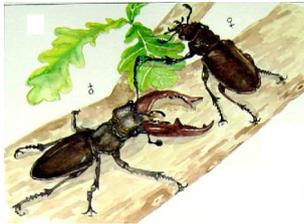
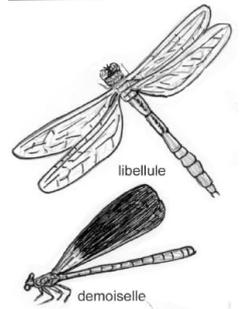
On peut faire sortir le grillon de son terrier avec un brin de paille. La femelle se distingue du mâle par son ovipositeur, un long tube qui prolonge l'abdomen et qui lui permet de pondre ses œufs en profondeur dans le sol.



Quand on connaît mieux la vie de ces petites bêtes, on en a moins peur et surtout moins envie de les écraser...

Demoiselle ou libellule ?

L'abdomen de la demoiselle est fin comme une allumette. Un bon indice pour la distinguer de la libellule : lorsqu'elle est posée, ses ailes sont repliées.



Le Lucane cerf-volant vole en juillet, au crépuscule, autour des vieux chênes. C'est le plus grand insecte européen. Seul le mâle possède ces mandibules démesurées et inoffensives.

La femelle mante religieuse dévore la tête du mâle après ou pendant la fécondation...

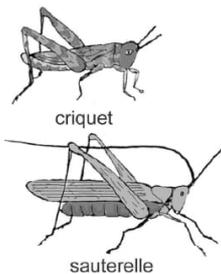


Facile à reconnaître, la mouche scorpion ne doit pas inquiéter, elle ne pique pas !

Le citron est le premier papillon que l'on peut voir dès le mois de février.



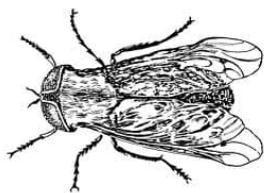
De nombreux insectes sont dits « décomposeurs » ou « éboueurs ». Ils se nourrissent d'animaux et végétaux morts. Ils occupent une place vitale dans la grande chaîne alimentaire.



Sauterelle ou criquet ?

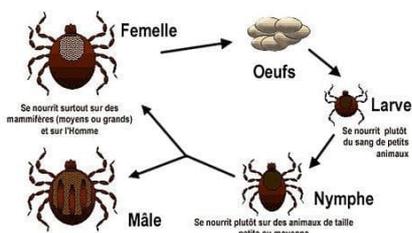
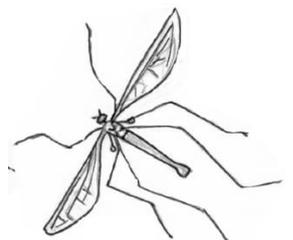
Les criquets ont des antennes plus courtes que le corps ; chez les sauterelles, c'est le contraire. Les criquets sont toujours « végétariens » alors que les sauterelles sont plutôt omnivores et peuvent parfois attaquer d'autres insectes.

Les syrphes sont des mouches qui ont eu la bonne idée de se déguiser en guêpe pour se protéger des prédateurs. C'est un pollinisateur remarquable.



Les taons sont aussi des mouches mais les femelles sont des suceuses de sang dont la piqûre est douloureuse.

Pas de panique ! La tipule ressemble à un moustique géant mais elle ne pique pas. Elle pond ses œufs dans la terre. On l'appelle aussi le « cousin ».



Les tiques sont des parasites qui sucent le sang des animaux, comme des hommes. De retour de balade, vérifiez qu'une ou plusieurs tiques ne se soient pas accrochées sur votre corps. Ces petites bêtes peuvent transmettre la maladie de Lyme.

Les oiseaux du Val de Saône

Le couloir de migration et le milieu naturel spécifique lié aux inondations expliquent la quantité et la diversité des espèces. Voici la présentation de quelques-uns.

1 Aigrette garzette : Elle est beaucoup plus petite qu'un héron cendré. Elle niche en colonie dans les arbres avec d'autres hérons.

2 Alouette des champs : Elle vole très haut, à une telle altitude qu'il est presque impossible de la voir.



3 Barge à queue noire : C'est un limicole, un oiseau typique des zones humides. Avec ses échasses, il peut marcher sur la vase pour chercher sa nourriture.



4 Bergeronnette printanière : Elle préfère les prairies humides où elle trouve facilement des insectes.

5 Buse variable : C'est le rapace le plus commun. Comme son nom l'indique, son plumage a des couleurs très variables.



6 Chardonneret élégant : Il doit son nom à son attirance pour les graines de chardon et de bardane.



7 Corneille noire : On la confond avec le Corbeau freux. Le mâle et la femelle restent unis pour la vie.

8 Coucou gris : Il est très facile à reconnaître par son chant caractéristique. La femelle pond un seul œuf dans le nid d'un autre oiseau. A sa naissance, le petit pousse les autres œufs hors du nid.

9 Courlis cendré : Il est reconnaissable à son bec recourbé vers le bas. Il niche au sol dans la prairie.

1 Geai des chênes : A l'automne, il fait des réserves de glands qu'il cache dans des fentes d'arbres ou dans le sol. C'est le guetteur de la forêt. Son cri puissant avertit les autres animaux d'un danger.

2 Grand cormoran : Il se nourrit exclusivement de poissons qu'il attrape en plongeant jusqu'à plusieurs mètres de profondeur. Il reste posé pendant des heures, les ailes déployées au vent, pour sécher ses plumes mouillées.

3 Guêpier d'Europe : Comme son nom l'indique, cet oiseau se nourrit de guêpes mais également de nombreux autres insectes : abeilles, frelons, mouches, libellules, papillons, criquets, sauterelles...

4 Héron bicolore gris : On reconnaît facilement ce héron grâce à une calotte noire sur le haut de la tête qui ressemble à un béret.

5 Héron cendré : Pour chasser, il reste immobile, guettant le passage du poisson qu'il saisira d'un coup de bec. Il mesure environ 1,20 m. Il mange aussi grenouilles, petits rongeurs et autres petites proies.

6 Héron garde-bœufs : Il suit les tracteurs et le bétail pour rechercher sa nourriture. C'est l'oiseau que l'on voit en Afrique sur le dos des rhinocéros dont il débarrasse la peau des parasites !

7 Hirondelle rustique : On l'observe généralement en vol, à la poursuite d'insectes. Cet oiseau niche dans les constructions des hommes (étables, toits...).

8 Lorient d'Europe : Il est difficile à observer car il se tient haut dans le feuillage.

9 Martinet noir : Ses ailes sont en forme de faux. Il ne se pose pratiquement jamais : il mange, boit et dort même en volant, en se servant des courants chauds.



5



1



2



3



4



6



7



8



9

1 Martin-pêcheur : Il creuse son terrier dans le sable ou l'argile d'une berge ou parfois un peu plus loin de l'eau. La femelle a du rouge (à lèvres) sur le bec.

2 Mésanges : La Charbonnière est la plus grande. La mésange bleue est petite et rondelette. La mésange noire doit son nom à la couleur de sa tête et de sa gorge. La mésange nonnette fait son nid en boule dans les buissons épineux.

3 Milan noir : Il est plus grand qu'une buse et est reconnaissable à sa queue en V. Il part en Afrique centrale de mai à septembre. Il construit son nid avec des branchages et de nombreux objets insolites (bâche, sac, papier...).

4 Pic épeiche : C'est un des plus petits des pics. Il tambourine du bec contre les troncs d'arbres pour faire sortir les insectes du bois, de l'écorce. Il pond dans un trou qu'il creuse dans le bois mort, pourri.

5 Pic vert : Il fait son nid en creusant dans un arbre mort, riche en larves d'insectes xylophages. Son chant ressemble à un rire.

6 Pie bavarde : Elle n'est pas voleuse mais coquette, elle aime agrémenter son nid d'objets brillants ou de couleur.

7 Pouillot véloce : On l'appelle aussi le compteur d'écus pour son chant.

8 Râle des genêts : Il est très rare, il ressemble à une grosse caille. C'est un oiseau solitaire. Il tend à disparaître de notre région, en raison de la disparition de son habitat ou des fauches précoces qui détruisent œufs et poussins.

9 Troglodyte mignon : C'est l'un des plus petits oiseaux européens mais c'est celui que l'on entend le plus en forêt !



Vous pourriez également rencontrer sur le sentier : Rouge-gorge, Rouge-queue, Sittelle torchepot, Verdier d'Europe, Caille des blés...

Qu'est-ce que la repasse ?

La repasse consiste à attirer vers soi des oiseaux, en diffusant à l'aide d'un magnétophone leur chant. On simule ainsi la présence d'un intrus sur le territoire de l'oiseau ou la présence de congénères. Cette technique est utilisée par les scientifiques pour faire des comptages mais il ne faut pas l'utiliser trop souvent au risque de perturber les oiseaux qui ne parviennent pas à trouver l'oiseau chanteur. Le stress généré peut les conduire à abandonner leur territoire et éventuellement la nichée en cours d'élevage.

Une paire de jumelles, un carnet, un crayon et un peu de patience sont les meilleurs moyens d'observer les oiseaux sans les déranger.

Observer et décrire un oiseau

Date d'observation :

Lieu d'observation :

Nom de l'oiseau si on le connaît :

Taille (à comparer à un autre oiseau) :

.....
.....

Couleurs :

.....
.....

Particularités - comportement :

.....
.....
.....

Croquis



Il est possible de recenser les oiseaux présents mais pas forcément visibles en faisant un comptage du nombre de chants entendus pendant une minute.



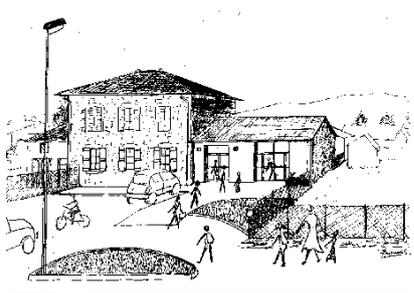
Cette page vous permet de noter tout ce que vous avez pu voir, entendre ou ressentir à partir de votre promenade.
Vous pouvez également faire des croquis des animaux et végétaux rencontrés...

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire partager vos impressions et observations.



Ecole de Boz
30 chemin de l'école
01190 BOZ

Téléphone : 03 85 30 60 28
ce.0010732r@ac-lyon.fr



RETROUVEZ-NOUS SUR
INTERNET !

BOZ.MARELLE.ORG

Sites protégés du canton à découvrir

- Les dunes de sable du site des Charmes à Sermoyer
- La lande tourbeuse des Oignons à Boz
- La prairie inondable de la Saône avec le Bois de Mail-lance à Sermoyer : seul bois inondable de la Saône en Région Rhône-Alpes
- L'île aux oiseaux de la Motte à Saint-Bénigne

A visiter sur Pont-de-Vaux

Le musée Antoine Chintreuil

La Maison de l'eau et de la nature

Bibliographie

« La Saône – De la source à la confluence » - Syndicat Mixte Saône et Doubs

« Guide de Pont-de-Vaux et de son canton » - M & G Editions

« Le Val de Saône, rencontre de la terre et des eaux » - CREN

« Archéologie de la Saône. 150 ans de recherches » - Louis Bonnamour

Guides CPN « Connaître et protéger la nature »

<http://www.fcpn.org>

De nombreux livres sont disponibles à la médiathèque de Pont-de-Vaux.

Découvrir et s'approprier son environnement naturel proche



Depuis plusieurs années, les enfants de cycle 3 de l'école de Boz sont sensibilisés à leur environnement local.

Différents dispositifs nous permettent de mener ce travail :

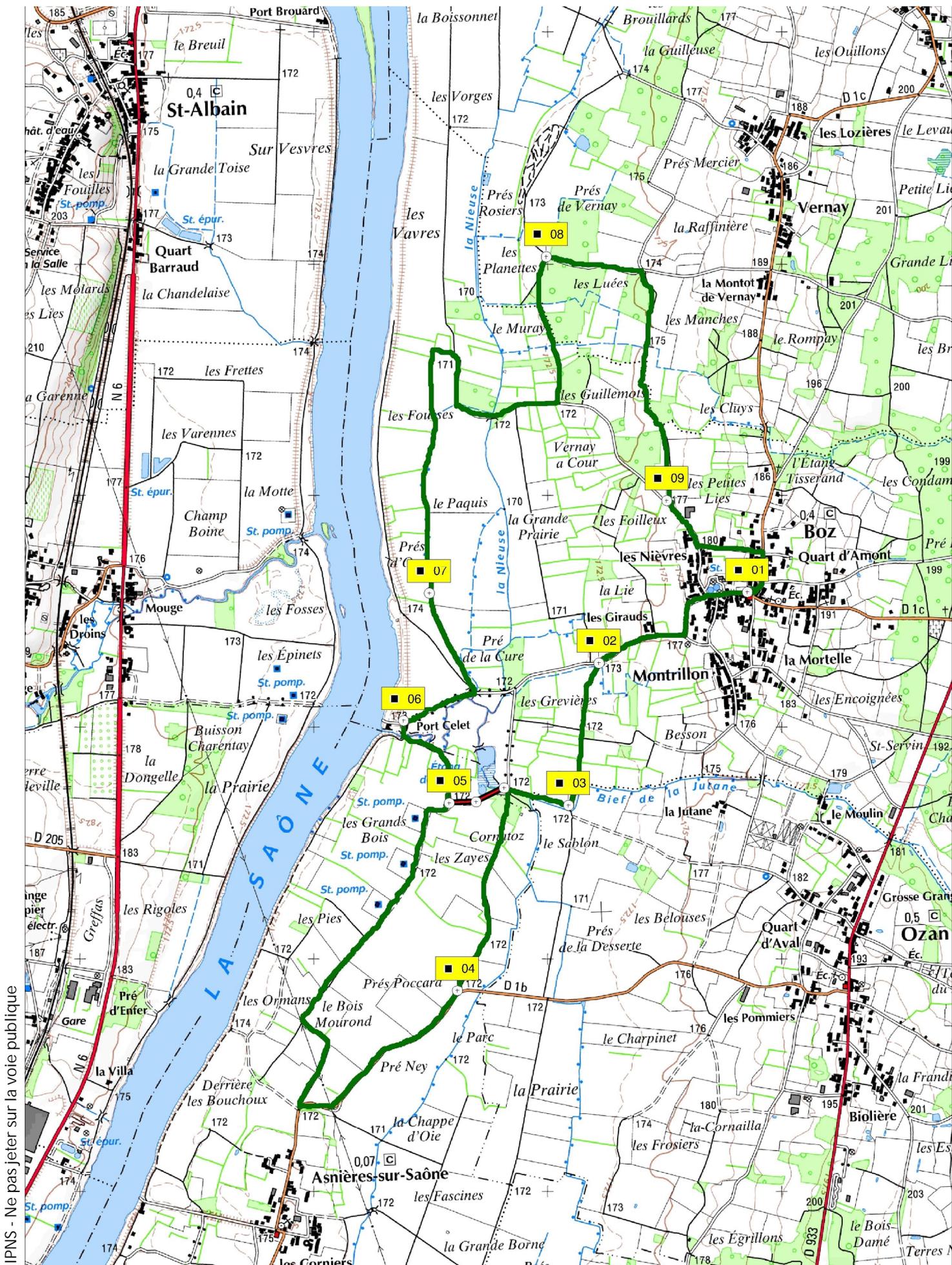
- classes à PAC environnement,
- projets « Adopter son patrimoine »,
- projets « A l'école de la forêt »
- projets EEDD Eau et milieux aquatiques,
- programme d'éducation à l'environnement du Contrat de Vallée Inondable de la Saône.

Les enfants changent mais les réalisations s'enrichissent et se complètent. Ces pages présentent quelques-unes des actions, travaux et recherches menés ces dernières années.

<http://ecole.marelle.org/boz/boz/exposes/EEDD/index.html>

Les photos et documents présents sur ce guide proviennent de recherches sur Internet, de dessins de la classe ou de photos des enseignants.

Tous nos remerciements à Patrick Neveu pour ses photos d'oiseaux.



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Sentier découverte de 8 km ou 12 km

Enseignants coordinateurs du projet : Murielle et Frédéric MATHY

Contact : Frederic.Mathy@ac-lyon.fr